

PIÈCES D'IDENTITÉ

CONNAÎTRE VOS DROITS, EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES

[Site des services publics](#)

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT



DÈS MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Je peux faire ma pré-demande en ligne

- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Inscrit sur la DdS

Depuis le 28 février 2017, seules **31 Communes de notre département**, déjà équipées, sont chargées d'enregistrer les demandes de CNI/passeports.

A compter de cette date, les usagers doivent se présenter dans l'une des Communes suivantes :

Avon, Bray-sur-Seine, Brie-Comte-Robert, Bussy-Saint-Georges, Chelles, Claye-Souilly, Combs-La-Ville, Coulommiers, Crécy-La-Chapelle, Dammarie-Les-Lys, Dammartin-en-Goele, Fontainebleau, La Ferté-Gaucher, **La Ferté-Sous-Jouarre**, Lagny-sur-Marne, **Lizy-sur-Ourcq**, Meaux, Melun, Montereau-Fault-sur-Yonne, Nangis, Nanteuil-les-Meaux, Nemours, Noisiel, Pontault-Combault, Provins, Roissy-en-Brie, Rosay-en-Brie, Savigny-le-Temple, Serris, Torcy, Villeparisis.

Pré-demande en ligne

DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CNI



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Voyager à l'étranger

Tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

MAIRIE DE USSY-SUR-MARNE

2 rue de Changis
77260 Ussy-sur-Marne
01 60 22 13 17

Nous contacter

